



Le 19 avril 2018

Monsieur le Président,

Vous trouverez dans ce courrier les éléments du projet que les présidents des trois universités et de la ComUE, ainsi que les directeurs et directrice d'écoles, entendent porter pour donner un nouvel essor à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche (ESR) dans notre Région.

Ce projet repose sur une ambition, celle de construire une université, l'Université de Normandie, visible tant au niveau national qu'international. Trois axes devront être développés simultanément pour en assurer une mise en œuvre rapide : une spécialisation relative des différents sites, un investissement massif et la création d'une Université Intégrée assurant le rôle de chef de file de la politique de site.

La spécialisation « relative » des différents sites

Tout en réaffirmant leur caractère résolument pluridisciplinaire, il est temps pour les universités d'afficher un nombre relativement limité de spécificités sur lesquelles elles pourront avoir une visibilité au moins nationale tant en recherche qu'en enseignement. Ces spécificités peuvent correspondre soit à des domaines de recherche où les universités normandes possèdent déjà un savoir-faire unique, soit à des questions de recherche très fortement structurantes pour le territoire régional, où l'écosystème de la recherche pourrait monter en puissance et participer ainsi à la mise en place d'une filière porteuse pour la Région.

Ces domaines de spécialisation n'ont pas vocation à être exclusifs et à remplacer les nombreux domaines dans lesquels la recherche des universités est solide et de très bonne qualité, irrigant les formations et le tissu socioéconomique. Néanmoins, le fléchage de moyens supplémentaires vers ces domaines de spécialisation est nécessaire ; elle doit être menée par les acteurs de l'ESR eux-mêmes.

Dans ce processus de spécialisation relative et d'Université de Normandie intégrée, l'ingénierie prendra toute sa place et sa dimension. Les grandes écoles d'ingénieurs publiques seront parties prenantes du projet et seront les opérateurs de l'ingénierie en conservant leurs diplômes afin de permettre une visibilité et une attractivité encore plus fortes pour les entreprises.

Un financement significatif assuré sur une durée suffisante

Pour être pérenne, ce processus de spécialisation doit en particulier reposer sur une réallocation de ressources humaines, y compris d'enseignants-chercheurs. Or, s'agissant de personnels très spécialisés, titulaires de leurs postes, cette réallocation ne peut se faire qu'à l'occasion de départs à la retraite et de mutations (on ne peut pas demander à un enseignant-chercheur de changer de discipline). Au taux actuel de libération des postes, et en tenant compte que beaucoup d'entre eux doivent rester dans leur discipline d'origine, il faudrait une dizaine d'années pour atteindre une masse critique d'enseignants-chercheurs dans les domaines de spécialisation. Seul un recrutement sur un petit nombre d'années (3-4) peut avoir un effet catalytique susceptible de provoquer ce nouvel essor de l'enseignement supérieur et de la recherche afin de conduire à la construction d'un espace normand à la hauteur des enjeux nationaux et internationaux.

Ces recrutements ne peuvent être assurés que grâce à un financement externe à la fois significatif et, s'agissant de ressources humaines, garanti dans la durée. Sous réserve d'une évaluation plus fine au regard des projets de spécialisation, un financement de 25 M€ par an (en plus des RIN recherche et doctorants) sur une durée minimale de 5 ans paraît adapté (ce qui placerait la Normandie en bonne place du classement du soutien des régions à leur ESR). Les différents dispositifs régionaux pourraient également être revus dans l'objectif de correspondre aux attentes de ce nouveau projet.

En dehors des domaines de spécialisation identifiés, ce financement extérieur devrait également être utilisé pour accroître la présence des grands organismes sur le territoire en aidant à la mobilité et, surtout, au recrutement de chercheurs.

Un établissement intégré, chef de file de la politique de site : l'Université de Normandie

L'organisation actuelle du site duplique ou empile organes décisionnels et structures opérationnelles, risquant de rendre inefficace à la fois le processus de spécialisation et la gestion quotidienne des importants financements alloués. De même, la ComUE, si elle a permis des avancées indéniables, n'est pas structurée pour recruter et gérer des personnels en grand nombre.

Simultanément à l'apport du financement évoqué ci-dessus, une intégration des établissements est une condition nécessaire au processus de spécialisation. Le nouvel établissement ainsi créé, l'Université de Normandie, succédant à Normandie Université en tant que chef de file de la politique de site, sera le garant de la stratégie de spécialisation relative des différents sites géographiques. Chaque site conservera son rôle d'acteur de la création et de la transmission des savoirs de la licence au doctorat incluant bien évidemment le secteur de l'ingénierie.

Nous étudions actuellement les modalités rendant la réalisation de ce processus rapide, sans être ralenti par l'indispensable harmonisation des politiques (Ressources Humaines, Systèmes d'Information...) qui peut être menée sur un temps plus long que la création de ce nouvel établissement. En dehors des établissements qui souhaiteraient fusionner, le nouveau cadre fourni par les ordonnances annoncées par le gouvernement concernant la politique des regroupements (article 28 de la loi « pour un Etat au service d'une société de confiance ») pourra favoriser l'intégration des autres établissements en permettant une participation forte à l'intégration, donnant ainsi rapidement à ce nouvel établissement toutes les prérogatives nécessaires pour remplir son rôle de chef de file.

Ce projet, nous l'assumons pleinement et avons d'ores et déjà commencé le travail d'information dans nos établissements. Ces discussions conduiront prochainement à un débat avec nos communautés avant que nos Conseils d'Administration se prononcent sur la création de l'établissement intégré, l'Université de Normandie.

En guise de conclusion : une nouvelle impulsion à l'ESR en Région et une projection au niveau international

Les établissements normands ont pour ambition de construire un nouvel espace de l'ESR en Région en s'appuyant sur leurs domaines d'excellence. La nouvelle Université de Normandie permettra la mise en place d'une politique d'internationalisation et d'attractivité à l'échelle du territoire favorisant la détection et le suivi des talents ainsi qu'une dynamique de développement et de rayonnement poursuivant performance et attractivité.

Afin d'atteindre ces objectifs, il nous paraît important de saisir l'opportunité offerte par les futurs appels européens du FP9 de penser et construire immédiatement le projet à l'échelle européenne en collaborant à la définition d'un espace permettant à la fois de garantir des formations de grande qualité et le développement de programmes de recherche à forte plus-value scientifique.

Dès aujourd'hui, nous prenons attache auprès de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour qu'un accompagnement soit mis en œuvre dans le processus qui démarre et que nous devons construire pour définir les modalités de transformation du site Normand.

Nous nous tenons également à votre disposition pour définir les modalités de mise en œuvre du soutien de la Région, dans la droite ligne de l'accord de principe que vous nous aviez donné lors de notre rencontre du 22 janvier 2018. Vous recevrez, enfin, avant l'été, un projet plus détaillé complétant ces premiers éléments relatifs à ce processus d'intégration.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de
Normandie Université
Lamri ADOUI

Fait le 26/04/2018



Signed by Yousign

Le Président de
l'Université
de Caen Normandie
Pierre DENISE

Fait le 26/04/2018



Signed by Yousign

Le Président de
l'Université
de Rouen Normandie
Joël ALEXANDRE

Fait le 26/04/2018



Signed by Yousign

Le Président de
l'Université
du Havre Normandie
Pascal REGHEM

Fait le 26/04/2018



Signed by Yousign

Le Directeur
de l'ENSICAEN
Jean-François
HAMET

Fait le 26/04/2018



Signed by Yousign

Directeur de l'INSA
Rouen Normandie
Mourad Abdelkrim
BOUKHALFA

Fait le 26/04/2018



Signed by Yousign

La Directrice de l'École
Nationale supérieure
d'architecture
de Normandie
Fabienne FENDRICH

Fait le 26/04/2018



Signed by Yousign